



# ASSOCIATION A CHACUN SON EVEREST !

## COMPTES ANNUELS 2018





## SOMMAIRE

▶ <b>RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2018 .....</b>	<b>2</b>
▶ <b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>14</b>
▶ <b>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES .....</b>	<b>19</b>
▶ <b>COMPTES ANNUELS 2018 .....</b>	<b>21</b>
▶ <b>COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER).....</b>	<b>41</b>
▶ <b>ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) .....</b>	<b>43</b>



# RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Exercice 2018

§



## A – LES FAITS MARQUANTS 2018

Outre les **20 semaines de stages** organisées à Chamonix pour **81 enfants atteints de cancer ou de leucémie** et **180 femmes en rémission d'un cancer du sein**, les faits marquants à signaler sur l'année 2018 :

1/ Durant cette année 2018, l'Association a franchi le cap des 1 000 femmes accueillies dans le cadre des séjours réparateurs mis en place depuis 2011.

2/ Cette année 2018 a également été l'occasion pour l'association de se développer avec l'ouverture de l'Espace Everest à Pringy (74). Premier espace du bassin annécien destiné aux femmes touchées par le cancer du sein, ce nouveau lieu va permettre de poursuivre l'accompagnement au-delà des séjours, notamment par la mise en place d'actions favorisant l'activité physique et le lien. Cet espace convivial de 275 m<sup>2</sup> propose des soins de support (yoga, méditation, psycho-oncologie, art-thérapie, massages...) ainsi que des ateliers d'éducation thérapeutique sur les thèmes de la nutrition, de la sexualité mais aussi de la reprise du travail.

3/ En mars 2018, un placement en bon de caisse détenu par l'association est arrivé à échéance. Au vu des fonds de trésorerie disponible, un placement composé à 75% de parts de SCPI et à 25% de placement en fonds euros pour un montant total de 1 200 000 € a été effectué en août 2018.

4/ 2018 a été une année riche en communication, notamment dans le cadre d'Octobre Rose où nombre de médias ont mis l'action de l'association à l'honneur. Les reportages se sont succédés sur plusieurs chaînes nationales (notamment TF1, France 2, France 3 Alpes-Auvergne).

5/ Enfin cette année 2018 a été marquée également par la visite de quelques « anciens stagiaires », dont Matthieu, venu sur les traces de son séjour de 1996 (âgé de 8 ans à l'époque), pour filmer et réaliser un sublime court métrage « L'Autre Versant ». Un témoignage émouvant de cet « après Everest », 20 ans plus tard, qui marque et accompagne pour la vie.

## I – Communication / recherche de fonds

En parallèle aux actions individuelles entreprises vis-à-vis des partenaires institutionnels par contacts directs, nous avons effectué :

- Envoi de Newsletters diffusées par courriels à destination de nos donateurs et contacts ;
- Envoi du Journal annuel à nos patients et patientes, partenaires, donateurs et contacts.

## II – Note sur les legs

L'importance non négligeable des legs dans le résultat financier se confirme :

Année	Résultats avec legs	Legs	Résultats sans legs
2008	61 377 €	245 163 €	- 183 786 €
2009	151 629 €	100 158 €	51 111 €
2010	- 563 950 €	18 470 €	- 582 420 €

<b>2011</b>	- 422 529 €	0 €	- 422 529 €
<b>2012</b>	348 000 €	167 655 €	180 345 €
<b>2013</b>	44 216 €	109 994 €	-65 778 €
<b>2014</b>	394 327 €	578 795 €	-184 468 €
<b>2015</b>	291 903 €	129 160 €	152 743 €
<b>2016</b>	-184 914 €	86 203 €	-271 117 €
<b>2017</b>	-98 128 €	156 520 €	-254 652 €
<b>2018</b>	-119 882 €	299 994 €	-419 876 €

En 2018, le montant des legs reçus s'élève à 299 994 Euros.

## B – L'ACTIVITE

Durant la saison 2018, 20 semaines d'activités ont été mises en place à Chamonix.

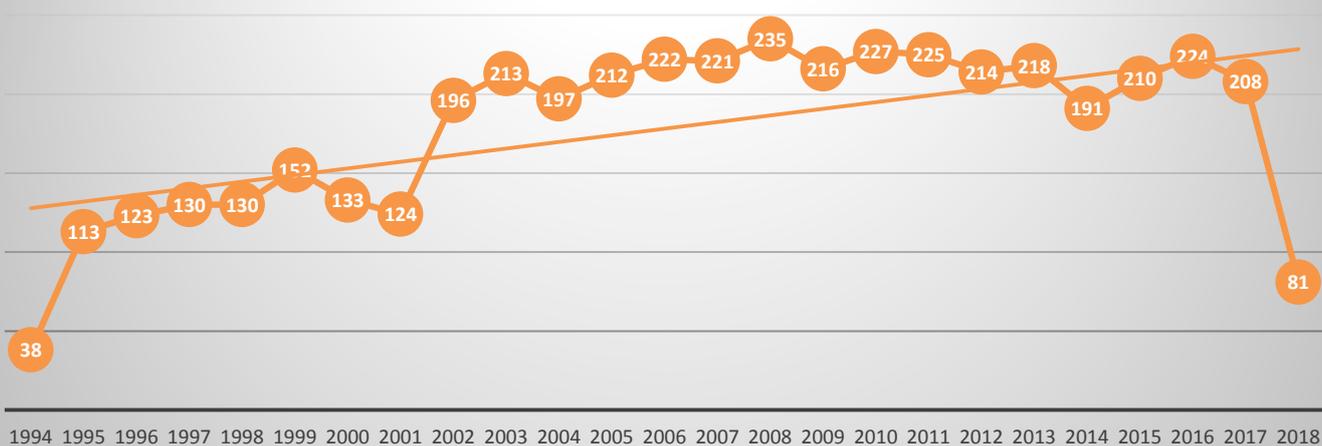
### I – Les stages enfants

5 stages ont été organisés pour 81 enfants.

#### ➤ Les stages d'été

- En été, 81 enfants et adolescents sont allés au bout de leur rêve et ont atteint leur sommet au cours des 5 semaines de stages organisées à Chamonix (dont 1 pour adolescents).

### Nombre d'enfants par an



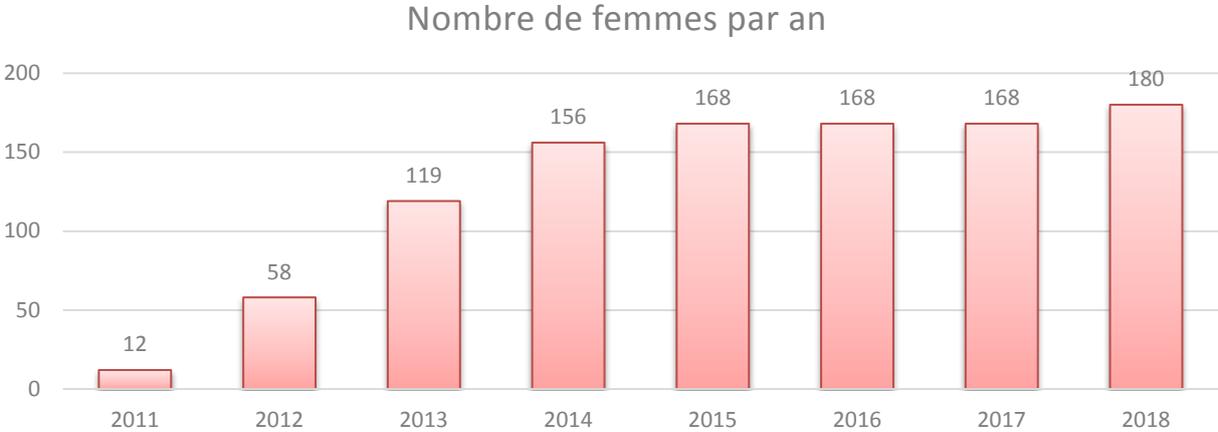
### II – Les séjours femmes

15 séjours ont été organisés pour 180 femmes.

Déjà la 8<sup>ème</sup> année de séjours proposés par « A Chacun son Everest ! » aux femmes en rémission d'un cancer du sein. L'année 2018 a permis à l'association de passer le cap des 1 000 femmes ayant bénéficié d'un séjour.

Initiée en 2011, l'utilité de notre action novatrice ne fait, s'il le fallait, que se confirmer.

Sur un chemin semé de doutes, de peurs, de souffrance et de solitude, la richesse des moments vécus et l'intensité des journées partagées prouvent combien les femmes ont besoin, elles aussi, d'être accompagnées dans cette période difficile de « l'après-cancer »...



Les éléments qui suivent sont extraits des comptes sociaux 2018.

## C – BILAN 2018 DE L'ASSOCIATION

### BILAN ACTIF

**L'actif net immobilisé s'élève à :** 3 735 535 €

En augmentation de 1 069 473 € par rapport à 2017, ce poste est constitué :

**Des immobilisations incorporelles :** 731 €

Ce poste représente le renouvellement de licence anti-spam sur trois ans pour un net de 731 €.

**Des immobilisations corporelles :** 467 218 €

Elles sont ventilées comme suit :

▪ Constructions	311 659 €
▪ Installations techniques, matériel et outillage (matériel chalet de Chamonix)	12 408 €
▪ Aménagement, agencement, matériel de bureau	141 723 €
▪ Immobilisation en cours / avances et acomptes versés	1 428 €

Au cours de l'année 2018, l'association a investi dans les éléments suivants pour un montant total de 78 312 € :

Matériel de yoga – Chamonix 2 247 €

- Gong sur support et accessoires : 1 219.05 euros
- Bols tibétains et accessoires : 1 028.42 euros

Remplacement du véhicule de l'association 35 113 €

- RAV4 Hybrid Toyota : 35 112.76 euros

Remplacement du serveur – Chamonix 12 928 €

- Serveur : 7 550.41 euros
- Système de sauvegarde : 4 337.80 euros
- Pare-feu : 1 039.33 euros

Réseau VPN télétravail Ardèche – Chamonix 1 020 €

- Boitier VPN : 1 020 euros

Travaux aménagement – Espace Everest à Pringy 12 102 €

- Pose et déplacement de cloisons : 4 927.20 euros
- Pose de stores : 852 euros
- Remplacement des faux-plafonds : 144 euros
- Réfection électrique et remplacement des éclairages : 4 750.80 euros
- Aménagement ERP en cours : 1 428 euros

Matériel – Espace Everest à Pringy 14 902 €

- Matériel de Yoga : 1 533.50 euros
- Fauteuils ZEN : 543.71 euros
- Tables de massages et accessoires : 6 892.83 euros
- Tapis sisal : 579.8 euros
- Chaises de réunion : 1856.40 euros
- Mobilier de bureau : 808.05 euros
- Matériel informatique : 2 688.05 euros

**Des immobilisations financières :** 3 267 586 €

Elles se composent des parts sociales détenues par l'association :

- Dans le capital social de la SCI « A Chacun Son Everest ! » 19 990 €
- Dans le capital social de la Caisse d'Épargne 20 920 €

Des créances rattachées à sa participation dans la SCI « A Chacun Son Everest ! » :

- Créance SCI « A Chacun Son Everest ! » 2 059 367 €

- La créance sur la SCI « A Chacun Son Everest ! » a diminué au cours de l'année de 102 000 € nets (cf. H- Activités de la SCI).

Les titres immobilisés détenus par l'association :

- Dans le capital social de la Caisse d'Épargne 20 920 €
- Dans le cadre d'un portefeuille de Société Civile en Placement Immobilier (SCPI) 1 136 046 €

- La souscription d'un portefeuille de SCPI pour un montant global de 1 200 000 € a été effectuée en août 2018. Une moins-value latente a été enregistrée à la clôture pour 63 954 €

Aux dépôts de garantie versés par « A Chacun Son Everest ! » :

- à la SCI « A Chacun Son Everest ! » dans le cadre du contrat de location de la maison 22 000 €
- à la société Eléphant Paname pour la location de la salle de yoga à Paris 600 €
- à la SCI Cercina pour la location des bureaux occupés par l'Espace Everest à Pringy 8 662 €

**L'actif circulant représente :** 1 705 543 €

Contre 2 870 445 € en 2017.

Il s'articule autour :

- D'avances et acomptes versés 5 020 €
- Des créances client 1 200 €
- Des créances et débiteurs divers 78 992 €

Il s'agit pour l'essentiel des dons à encaisser (pour 59 290 €), et d'une subvention à recevoir pour les investissements effectués à Pringy (pour 14 732 €).

- Des valeurs mobilières de placement et disponibilités 1 580 264 €

Les placements sont composés de comptes à terme pour 1 000 000 € à échéance janvier 2019. Les intérêts courus relatifs à ces placements s'élèvent à 43 966 € payables *in fine*. Les disponibilités s'élèvent quant à elle à 536 298 €.

- Des charges constatées d'avance s'élevant à 40 067 €

## BILAN PASSIF

Le passif s'articule autour de trois axes principaux :

**1. Les fonds associatifs s'élèvent à : 5 203 482 €**

Contre 5 341 991 € en 2017.

Ils se composent :

▪ Des fonds associatifs sans droit de reprise pour un montant de	157 453 €
▪ Des réserves constituées pour	5 191 175 €
▪ Du report à nouveau débiteur pour (pertes 2016 et 2017)	- 283 042 €
▪ Le résultat déficitaire de l'exercice (avant affectation)	-119 882 €
▪ Les subventions d'investissement nettes	257 779 €

**2. Les provisions et fonds dédiés : 43 000 €**

La provision pour risque, constatée en 2017, correspond à un litige en cours estimé à 43 000 €.

**3. Les dettes s'élèvent à : 194 596 €**

Contre 151 516 € en 2017, soit une hausse de 43 011 €.

Ces dettes sont constituées principalement de :

▪ Factures fournisseurs non payées au 31 décembre 2018	33 546 €
▪ Factures fournisseurs non parvenues au 31 décembre 2018	23 524 €
▪ Dettes fiscales et sociales dues par ACSE payées en début d'exercice suivant pour	137 526 €

### **D – COMPTE DE RESULTAT 2018 DE L'ASSOCIATION**

Les produits de l'exercice sont de :	1 416 276 €
Les charges liées à la gestion d'ACSE sont de :	1 536 158 €
L'activité 2018 de l'Association dégage un déficit de :	- 119 882 €

Les produits de l'exercice sont en baisse de 5.7 %, ainsi que les charges en baisse de 4 %.

#### **I – Les produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 342 451 € pour l'exercice 2018, contre 1 441 642 € pour 2017, soit une baisse de 6.9 % avec notamment :

- Le produit des ventes divers (droits d'auteur, livres, viennoiseries, location) pour 4 897 € (contre 8 894 € en 2017) notamment lié aux droits d'auteur sur le livre « Dame de Pics, Femme de Cœur ».

- Les subventions pour 893 € qui correspondent à des subventions de fonctionnement perçues en 2018 pour 560 € et un reliquat d'aide à l'emploi 2017 pour 333 € (contre une subvention de fonctionnement perçue en 2017 pour 2 000 € et une aide à l'emploi pour 339 €).
- Les cotisations s'élèvent à 1 880 € pour 94 membres (contre 1 520 € pour 76 membres en 2017).
- Le produit des legs qui atteint au 31 décembre 2018, 299 994 € (contre 156 520 € en 2017) soit une hausse de 91.66%.
- Le produit des collectes de dons qui atteint cette année 1 029 342 € contre 1 267 780 € en 2017 (soit une baisse de 238 438 € représentant -18.8%) avec :
  - Les dons des particuliers (hors legs) qui s'élèvent à 293 993 € (contre 278 074 € en 2017) soit une hausse de 5.7 % ;
  - Les dons en provenance des partenaires et entreprises s'élèvent à 735 349 € (contre 989 707 en 2017) soit une baisse de -25.7 %.

## **II – Les charges d'exploitation de l'exercice**

Les charges d'exploitation de l'exercice 2018 représentent 1 469 326 € contre 1 554 390 € en 2017, soit une diminution de 85 064 € (-5.47%).

Elles comprennent :

- Les autres achats et charges externes pour 623 530 € en 2018 contre 627 936 € soit une baisse de 4 405 € lié notamment à :
  - une hausse nette des locations et charges locatives (+16 458 €) suite à la mise en place du nouvel établissement à Pringy (cf. Faits marquants) depuis septembre 2018 ;
  - une hausse des frais de publicité, publications et cadeaux aux familles (+14 545 €), avec notamment une campagne auprès des notaires plus importante cette année ;
  - une hausse des frais de déplacement et de réception
 et inversement :
  - une baisse de -20 519 € (soit - 25 %) des charges sur les activités et les stages (notamment liée à la baisse du nombre de stages et de séjours sur 2018, cf. Faits marquants) ;
  - une baisse des frais d'énergie (électricité, gaz, eau) -5 880 € ;
  - une baisse nette des frais d'entretien et de réparation de -5 874 € ;
  - une baisse des primes d'assurance de -2 498 € suite à la renégociation des contrats ;
  - ainsi qu'une diminution des frais de transport de -9 826 €, lié à la diminution des stages enfants sur 2018.
- Les impôts, taxes et versements assimilés se sont élevés à 51 881 € contre 59 138 € en 2017.
- Les salaires et traitements pour 521 089 € en 2018 contre 570 099 € en 2017.
- Les charges sociales pour 220 654 € en 2018 contre 238 256 € en 2017.
- Les dotations aux amortissements pour 51 555 €

Le résultat d'exploitation est négatif de **-126 875 €** (contre -112 748 € en 2017, soit une dégradation de 12,5 %).

### **III – Le résultat financier**

Le résultat financier est négatif avec une perte de -27 841 € sur 2018 (contre un bénéfice de 21 733 € sur 2017), il correspond aux produits de placements de trésorerie, notamment des bons de caisse spécifiques aux associations et des comptes à terme.

Le résultat financier 2018 est principalement marqué par la provision de 63 954 € pour dépréciation de parts de SCI souscrits en août 2018.

### **IV – Le résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'élève cette année à 37 650 €, contre – 5 654 € en 2017 (soit une hausse de 43 304 €). Il tient compte d'un produit de cession d'immobilisation corporelle de 4 000 € relatif à la cession du véhicule Toyota RAV4 de l'association.

On notera par ailleurs la quote-part de subvention publique d'équipement virée au résultat pour 2018 qui s'élève à 33 359 €.

### **V – Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices pour l'année 2018 s'élève à 2 816 €, il est calculé sur les produits financiers, encaissés dans le courant de l'année, liés aux dividendes et aux placements de trésorerie.

## **E – AUTRES INFORMATIONS POSTERIEURES A LA CLOTURE**

Le 8 février 2019, la marque « A Chacun Son Everest ! » a été renouvelée auprès de l'INPI sous le numéro 2705863 pour une durée de 10 ans, soit jusqu'en février 2029.

Début 2019, le legs de Mme Bazzini constitué d'un appartement situé à La Ciotat a été cédé le 17 avril 2019 pour 195 000 €.

## **F – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

La subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, confirmée par lettre du 26 octobre 2018, pour l'investissement en agencement et équipement du local situé à Pringy, stipule en article 7, que les équipements subventionnés ne restent pas la propriété de l'association pendant la durée de leurs amortissements.

## **G – AFFECTATION DU RESULTAT ET DES RESERVES**

Les comptes 2018 de l'association faisant ressortir un déficit de 119 882,14 €, l'affectation sera proposée à l'assemblée générale de la manière suivante :

- Affectation en report à nouveau débiteur de -119 882.14 € pour un solde après opération de -402 924.08 €.

## **H – PERSPECTIVES 2019**

L'activité 2019, qui marquera la 25ème année d'activité pour l'Association, portera, de manière prévisionnelle, sur 7 stages pour enfants et 18 séjours destinés aux femmes, des travaux de réfection de la maison et du parc sont prévus, ainsi que le développement de l'activité du nouvel établissement à Pringy.

## **I – ACTIVITES de la SCI « A Chacun son Everest ! »**



Faits caractéristiques de l'exercice :

- Souscription le 2 février 2018 de 10 000 parts de la Caisse d'Épargne pour un montant total de 200 000 € ;
- En juin 2018, la SCI a procédé à des travaux d'individualisation de la climatisation dans les bureaux de l'Arc de Jade à Annecy-le-Vieux pour 17 124.34 € TTC ;
- Aux réparations effectuées à Chamonix (dallage en pierre de l'escalier, remplacement de WC suspendus, réparation de tuyauterie dans la chaufferie, réparation des gouttières...).

Au cours de l'année 2018, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 234 979 €, contre 232 830 € en 2017. Ce montant est généré exclusivement par les locations des biens à Chamonix et la location des bureaux de l'Arc de Jade à Annecy-le-Vieux.

### **BILAN 2018 DE LA SCI**

Le total du bilan s'élève à 3 182 692 €.

L'actif immobilisé net s'établit au 31 décembre 2018 à 2 868 774 € contre 3 010 425 € en 2017.

La SCI a procédé en juin 2018, à l'individualisation de la climatisation des bureaux d'Annecy-le-Vieux pour 14 270.28 € HT, la part immobilisée pour la SCI s'élève à 7 054.34 € et correspond aux bureaux loués à la société Menway Conseil, le solde correspond à l'engagement pris en 2017 d'effectuer les travaux suite à la cession du local à Mme Bétemps.

L'ancienne immobilisation concernant l'installation de la climatisation en 2012, pour 12 261.93 € HT, a été mise au rebut au 31 décembre 2018, sa valeur nette comptable était nulle à cette date.

L'actif circulant s'élève à 313 917 € en 2018 (contre 310 289 €) dont 309 230 € de disponibilités bancaires.

Les capitaux propres représentent 202 874 € en 2018, contre 184 724 € en 2017, avec :

- L'affectation en report à nouveau débiteur de la perte 2017 pour -66 348 € ;
- La prise en compte d'une perte avant affectation de - 39 930 € pour 2018 ;
- Des subventions d'investissement pour 18 796 € (reprise de quote-part de subvention d'investissement pour 1 498 € en 2018) ;

- et des provisions réglementées pour 484 130 € (dotation aux amortissements dérogatoires pour 59 578 € en 2018).

Les dettes s'élèvent pour l'exercice 2018 à 2 979 818 € contre 3 135 990 € en 2017.

Elles correspondent principalement :

- à l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne pour un solde de 882 268 € (hors intérêts courus pour 1 791 €) relatif à l'achat des locaux de Chamonix loué à l'association « A Chacun son Everest ! », en novembre 2010 ;
- aux avances en trésorerie effectuées par l'association pour une valeur de 2 059 367 €, soit une variation nette de -102 000 € correspondant aux besoins (+117 000 €) et remboursements (-219 000 €) effectués par la SCI dans le courant 2018 ;
- des dépôts reçus sur les locations de Chamonix et Annecy-le-Vieux, respectivement pour 22 000 € et 4 125 € ;
- aux comptes fournisseurs non réglés pour 5 359,56 €, ainsi que 2 943,87 € de factures non parvenues ;
- et des dettes fiscales pour 1 963,53 €, essentiellement la taxe foncière 2018 pour les bureaux de l'Arc de Jade à Annecy-le-Vieux, pour un montant de 1 325 €, non parvenue à la date de la clôture.

### **RESULTAT 2018 DE LA SCI**

Le résultat 2018 est déficitaire à hauteur de -39 930 €, contre -66 348 € en 2017.

Le résultat d'exploitation s'élève à 42 997 € en 2018 contre 59 056 € en 2017 (en baisse de 27 %), avec notamment :

- Un chiffre d'affaire de 234 979 €, en augmentation de 2 148 € par rapport à l'année précédente avec la refacturation des charges locatives des bureaux de l'Arc de Jade sur l'année 2018 (2 247 € sur 2018 contre 250 € sur 2017) ;
- Des charges d'exploitation pour 192 438 € en 2018 contre 174 187 € en 2017, soit une augmentation de 18 250 €.

Les principales charges sont les suivantes :

- Les charges de copropriété des bureaux d'Annecy-le-Vieux pour 1 777 € ;
- L'entretien et la réparation des structures pour 22 362 € (en augmentation de 17 814 € par rapport à 2017), lié essentiellement :
  - aux travaux d'individualisation de la climatisation à Annecy-le-Vieux pour 7 216 € ;
  - au remplacement de deux WC suspendus pour l'établissement de Chamonix pour 3 401 € ;
  - à la réfection du dallage en pierre des escaliers extérieurs de Chamonix pour 1 940 € ;
  - à la réparation de tuyauteries dans la chaufferie de Chamonix pour 3 237 € ;
  - à la réfection de gouttières sur le toit du bâtiment principal à Chamonix pour 2 000 €.

- les charges de maintenance pour 7 828 € ;
- les assurances pour 208 € ;
- les honoraires pour 2 589 € dont 1 500 € concernant les missions de l'expert-comptable, et 789 € d'honoraires pour la topographie du terrain de Chamonix devant accueillir le jardin botanique ;
- les taxes foncières pour 8 690 €, en baisse de 945 € par rapport à 2017 (9 635 €) lié à la cession du local à Annecy-le-Vieux ;
- la dotation aux amortissements liée aux bâtiments et agencements pour 148 705 € (en augmentation de 1 621 € par rapport à 2017).

Le résultat financier ressort à 25 146 € pour l'exercice 2018, soit une hausse de 50 714 € par rapport à 2017, lié principalement à la baisse des charges d'intérêts (25 955 € sur 2018 contre 44 866 € en 2017) et l'absence des frais de remboursement anticipés (36 831 € en 2017) suite à la renégociation de l'emprunt en 2017.

Le résultat exceptionnel est de – 57 780 € et comprend notamment :

- des amortissements dérogatoires qui correspondent à l'écart constaté entre l'amortissement technique et l'amortissement financier pour 59 578 € ;
- la reprise de quote-part de subvention d'investissement portée au résultat pour 1 498 €.

§

**A CHACUN SON EVEREST**

703, rue Joseph Vallot

74400 – CHAMONIX MONT BLANC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A CHACUN SON EVEREST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

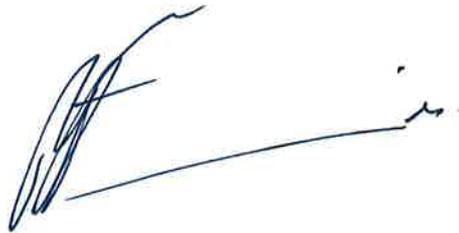
## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 mai 2019



**MBM CONSEIL**

**Commissaire aux Comptes**

**Bruno FOURRIER**

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 mai 2019



**MBM CONSEIL**

**Commissaire aux Comptes**

**Bruno FOURRIER**

**A CHACUN SON EVEREST**

703, rue Joseph Vallot

74400 – CHAMONIX MONT BLANC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association A CHACUN SON EVEREST, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 14 mai 2019



**MBM CONSEIL**

**Commissaire aux comptes**

**Bruno FOURRIER**

**ASSOCIATION A CHACUN SON EVEREST**

## **COMPTES ANNUELS**

**Bilan au 31/12/2018**

RUE JOSEPH VALLOT

74400 CHAMONIX MONT-BLANC

SIRET : 40018128500042

IN EXTENSO MONT BLANC CHAMONIX 182, route du Bouchet 74400 Chamonix  
Tél : 04 50 53 21 92 - Fax : 04 50 53 54 81

Membre de **Deloitte.**

## Sommaire

### COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	24
Bilan Passif	25
Compte de résultat	26
Compte de résultat (Suite)	27
Annexe au bilan association	28
Règles et méthodes comptables développées	29
Tableau de suivi des fonds associatifs	31
Tableau de suivi des legs et donations	32
Etat des immobilisations	33
Etat des amortissements	34
Etat des provisions et dépréciations	35
Etat des dettes	36
Liste des filiales et participations	37
Produits à recevoir	38
Charges à payer	39
Produits et charges constatés d'avance	40

# Comptes annuels

## Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	35 124	34 393	731	1 097
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	350 750	39 090	311 659	329 197
Installations tech., matériel et outillages industriels	43 625	31 217	12 408	8 134
Autres	540 803	399 080	141 723	102 765
Immobilisations en cours	984		984	
Avances et acomptes	444		444	
<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations	2 079 357		2 079 357	2 181 357
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 220 920	63 954	1 156 966	20 920
Prêts				
Autres	31 263		31 263	22 593
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>4 303 269</b>	<b>567 733</b>	<b>3 735 535</b>	<b>2 666 062</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL ( II )</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 020		5 020	4 370
<b>Créances (2)</b>				
Usagers et comptes rattachés	1 200		1 200	103
Autres	78 992		78 992	72 957
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	1 043 966		1 043 966	1 531 243
<b>Instruments de Trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	536 298		536 298	1 237 812
<b>Charges constatées d'avance (2)</b>	40 067		40 067	23 959
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>1 705 543</b>		<b>1 705 543</b>	<b>2 870 445</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler( IV )				
Primes de remboursement des emprunts ( V )				
Ecart de conversion actif( VI )				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>6 008 811</b>	<b>567 733</b>	<b>5 441 078</b>	<b>5 536 507</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents			609 695	229 250
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
	Net	Net
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	157 453	157 453
Ecarts de réévaluation		
Réserves	5 191 175	5 191 175
Report à nouveau	-283 042	-184 914
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>-119 882</b>	<b>-98 128</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	257 779	276 406
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>5 203 482</b>	<b>5 341 991</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL ( II )</b>		
<b>Provisions et fonds dédiés</b>		
Provisions pour risques	43 000	43 000
Provisions pour charges		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>43 000</b>	<b>43 000</b>
<b>Emprunts et dettes ( 1 )</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ( 2 )		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 070	43 481
Dettes fiscales et sociales	137 526	108 035
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL ( IV )</b>	<b>194 596</b>	<b>151 516</b>
Ecart de conversion passif ( V )		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à V )</b>	<b>5 441 078</b>	<b>5 536 507</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

## Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Vente de marchandises	1 252		1 252	3 340
Production vendue biens				
Production vendue services	3 645		3 645	5 555
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>4 897</b>		<b>4 897</b>	<b>8 894</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			893	2 339
Reprises sur prov., amortis., dépréciation et transferts de charges			5 349	4 575
Cotisations			1 880	1 520
Autres produits (hors cotisations)			1 329 431	1 424 314
<b>TOTAL ( I )</b>			<b>1 342 451</b>	<b>1 441 642</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises			609	1 339
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			623 530	627 936
Impôts, taxes et versements assimilés			51 881	59 138
Salaires et traitements			521 089	570 099
Charges sociales			220 654	238 256
Dotations aux amortissements sur immobilisations			51 555	57 611
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions				
Autres charges			8	11
<b>TOTAL ( II )</b>			<b>1 469 326</b>	<b>1 554 390</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>			<b>-126 875</b>	<b>-112 748</b>
Excédent ou déficit transféré ( III )				
Déficit ou excédent transféré ( IV )				
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ( III - IV )</b>				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				379
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			335	
Autres intérêts et produits assimilés			35 841	21 873
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL ( V )</b>			<b>36 175</b>	<b>22 252</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			63 954	
Intérêts et charges assimilées				14
Différences négatives de change			62	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				505
<b>TOTAL ( VI )</b>			<b>64 016</b>	<b>519</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>			<b>-27 841</b>	<b>21 733</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I-II+III-IV+V-VI )</b>			<b>-154 716</b>	<b>-91 015</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	291	5 540
Sur opérations en capital	37 359	32 938
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
<b>TOTAL ( VII )</b>	<b>37 650</b>	<b>38 478</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		1 133
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		43 000
<b>TOTAL ( VIII )</b>		<b>44 133</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>	<b>37 650</b>	<b>-5 654</b>
Impôts sur les bénéfices ( IX )	2 816	1 459
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ( X )		
Engagements à réaliser sur ressources affectées ( XI )		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII + X )</b>	<b>1 416 276</b>	<b>1 502 372</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + XI )</b>	<b>1 536 158</b>	<b>1 600 501</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT ( total des produits - total des charges)</b>	<b>-119 882</b>	<b>-98 128</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Bénévolat	44 690	90 440
Prestations en nature	65 512	110 519
Dons en nature	63 789	100 837
<b>TOTAL</b>	<b>173 991</b>	<b>301 796</b>

CHARGES	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Secours en nature	21 980	55 420
Mise à disposition gratuite de biens et services	107 321	155 936
Personnel bénévole	44 690	90 440
<b>TOTAL</b>	<b>173 991</b>	<b>301 796</b>

# ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 5 441 078 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -119 882 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## PRESENTATION GENERALE

### Activité de l'Association :

*L'association "A CHACUN SON EVEREST" est une association régie par la loi de 1901, à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique et fait appel à la générosité public. Elle organise des stages et des journées d'escalade pour les enfants atteints de cancer ou de leucémie, ainsi qu'aux femmes atteintes d'un cancer du sein, afin de les aider à mieux guérir.*

### Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

*Le siège social est situé au 703 rue Joseph VALLOT 74400 CHAMONIX. C'est également le lieu où sont accueillis les enfants et les femmes durant les stages organisés par l'association.*

# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Faits caractéristiques

1) Depuis 2011, l'Association a franchi le cap des 1000 femmes accueillies dans le cadre de séjours réparateur, alternant activités sportives et bien-être, et des moments pleins d'échanges et de rencontres.

2) Cette année 2018 a également été l'occasion pour l'association de se développer et offrir un nouvel espace dédié aux supports (massages, yoga, méditation etc) par l'ouverture de l'espace Everest à Pringy 74. Un espace de rencontre convivial et en accès libre de 275 m<sup>2</sup> qui favorise l'activité physique et le lien. Cet espace a été entièrement repensé tant dans sa structure que dans ses équipements afin d'offrir une parenthèse chaleureuse et réconfortante à ses visiteurs.

3) En mars 2018, un placement en bon de caisse détenu par l'association est arrivé à échéance. Au vu des fonds de trésorerie disponible, un placement composé à 75 % de parts de SCPI et à 25 % de placement en fonds euros pour un montant total de 1 200 000 € a été effectué en août 2018.

## Changements comptables

NEANT

### Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

### Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Constructions 20 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 5 à 10 ans,
- Installations industrielles 4 ans,
- Matériel et outillage 4 à 5 ans,
- Matériel de transport 5 ans,
- Mobilier 5 à 20 ans.

### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Engagements de départ à la retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de la dette actuarielle en matière d'indemnité de fin de carrière (IFC) s'élève à 65 938 €. La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2018
- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié
- Convention collective applicable : Sport
- Table de mortalité : TV 88/90

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) :
  - 65 ans pour la catégorie : Cadres
  - 65 ans pour la catégorie : Non Cadres
- Progression de salaires :
  - 2% Constant pour la catégorie des Cadres et Non Cadres
- Taux de rotation :
  - 1 % Constant pour la catégorie des Cadres et Non Cadres
- Taux de charges sociales patronales :
  - 45 % pour la catégorie des Cadres et Non Cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

### Crédit Impôt de Taxe sur les Salaires

L'association n'est pas éligible au CICE

### Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 8 400 TTC.

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds Propres</b>					
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise :</b>					
- Patrimoine intégré	111 697				111 697
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	45 756				45 756
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
<b>Réserves :</b>					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	5 191 175				5 191 175
<b>Report à nouveau</b>	-184 914	-98 128			-283 042
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-98 128	98 128		119 882	-119 882
<b>Autres fonds associatifs</b>					
<b>Fonds Propres</b>					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>	276 406		14 732	33 359	257 779
<b>Provisions réglementées</b>					
<b>Droit des propriétaires</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>5 341 991</b>	<b>0</b>	<b>14 732</b>	<b>153 242</b>	<b>5 203 482</b>

## Tableau de suivi des legs et donations

Legs et donations acceptés par le conseil d'administration	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice
MME CHIGNOLA	30 000			30 000
M LE FLOCH	100 000			100 000
MME FOUICH	49 250			49 250
M LE BAS	50 000	50 000		
MME BAZZINI		249 994		
MME BAZZINI				185 000
MME BAZZINI				70 000
MME PIRIOU				32 519
MME CAMILOU				27 328
MME DHENIN				115 598

## Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles		37 841			
<b>TOTAL</b>		<b>37 841</b>			
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		350 750			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		35 199		8 426	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		351 885		10 674	
Mat. de transport		15 000		35 113	
Mat. de bureau et info., mobilier		132 806		22 671	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				984	
Avances et acomptes				444	
<b>TOTAL</b>		<b>885 639</b>		<b>78 312</b>	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		2 181 357		117 000	
Autres titres immobilisés		20 920		1 200 000	
Prêts et autres immobilisations financières		22 593		9 263	
<b>TOTAL</b>		<b>2 224 869</b>		<b>1 326 263</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 148 349</b>		<b>1 404 575</b>	
Cadre B		Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 717	35 124	
<b>TOTAL</b>			<b>2 717</b>	<b>35 124</b>	
Terrains					
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménagt. const				350 750	
Installations techniques, matériel et outillages ind.				43 625	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				362 559	
Mat. de transport			15 000	35 113	
Mat. de bureau et info., mobilier			12 346	143 131	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				984	
Avances et acomptes				444	
<b>TOTAL</b>			<b>27 346</b>	<b>936 605</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		219 000		2 079 357	
Autres titres immobilisés				1 220 920	
Prêts et autres immobilisations financières		593		31 263	
<b>TOTAL</b>		<b>219 593</b>		<b>3 331 539</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>219 593</b>	<b>30 062</b>	<b>4 303 269</b>	

## Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	36 744	366	2 717	34 393
	<b>36 744</b>	<b>366</b>	<b>2 717</b>	<b>34 393</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	21 553	17 537		39 090
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	27 065	3 837		31 217
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	271 226	16 529		287 755
Matériel de transport	15 000	2 146	15 000	2 146
Mat. de bureau et informatique, mobilier	110 700	10 824	12 345	109 179
Emballages récup. et divers				
	<b>445 543</b>	<b>50 873</b>	<b>27 345</b>	<b>469 387</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>482 287</b>	<b>51 239</b>	<b>30 062</b>	<b>503 780</b>

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencs. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
<b>Réglementées</b>					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Risques et charges</b>					
Provisions pour litiges	43 000				43 000
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL II</b>	<b>43 000</b>				<b>43 000</b>
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>			Utilisées	Non-utilisées	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières		63 954			63 954
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL III</b>		<b>63 954</b>			<b>63 954</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>43 000</b>	<b>63 954</b>			<b>106 954</b>
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		63 954			
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

## Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	57 070	57 070		
Personnel et comptes rattachés	47 507	47 507		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 718	74 718		
Impôts sur les bénéfices	2 816	2 816		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 485	12 485		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>194 596</b>	<b>194 596</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

# Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
SCI A CHACUN SON EVEREST 703 RUE JOSEPH VALLOT 74400 CHAMO	20 000 202 874	99.95	19 990 19 990	2 059 367 22 000	234 979 -39 930
<b>PARTICIPATION (10 à 50%)</b>					
<b>AUTRES TITRES</b>					

# Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		82.96
Autres créances	62 578.67	71 059.77
Valeurs mobilières de placement	43 966.00	31 243.00
Disponibilités	68.39	150.23
<b>TOTAL</b>	<b>106 613.06</b>	<b>102 535.96</b>

## Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
<b>Créances rattachées à des participations</b>		
<b>Autres titres immobilisés</b>		
<b>Prêts</b>		
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		<b>82.96</b>
41810000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR		82.96
<b>Autres créances</b>	<b>62 578.67</b>	<b>71 059.77</b>
44870000 Etat -produits a recevoir	476.00	
46870000 Divers - prod. a recevoir	2 812.28	
46871000 DONNS A ENCAISSER	59 290.39	71 059.77
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>43 966.00</b>	<b>31 243.00</b>
50880000 INT COURRUS CAT	43 966.00	31 243.00
<b>Disponibilités</b>	<b>68.39</b>	<b>150.23</b>
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	68.39	150.23
<b>TOTAL</b>	<b>106 613.06</b>	<b>102 535.96</b>

# Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 523.90	24 770.42
Dettes fiscales et sociales	85 642.31	61 534.47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>109 166.21</b>	<b>86 304.89</b>

## Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
<b>Autres emprunts obligataires</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>23 523.90</b>	<b>24 770.42</b>
40810000 FNP FOURNISSEURS	23 523.90	24 770.42
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>85 642.31</b>	<b>61 534.47</b>
42820000 DETTES PRO./CONGES A PAYE	45 914.40	31 032.65
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	27 242.91	16 278.46
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	3 435.00	3 873.36
44863000 FORMATION CONTINUE A PAYER	9 050.00	10 350.00
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>109 166.21</b>	<b>86 304.89</b>

## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	40 067	23 959
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>40 067</b>	<b>23 959</b>



# COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

§

## COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

Association reconnue d'utilité publique, "A Chacun Son Everest !" est habilitée à recevoir des dons et des legs. Les ressources issues de la générosité du public sont intégralement investies dans l'activité en France et bénéficient à l'ensemble des enfants et femmes que nous accueillons.									
<b>EMPLOIS</b>	Emplois 2018 = compte de résultat <b>1</b>	%	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 <b>3</b>	<b>RESSOURCES</b>	Ressources collectées 2018 = compte de résultat <b>2</b>	%	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 <b>4</b>		
				<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE =</b>				-	
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>			<b>595 867</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>595 867</b>	<b>42%</b>	<b>595 867</b>		
1.1 Réalisées en France	<b>1 157 688</b>	<b>75%</b>		1.1 Dons et legs collectés	<b>593 987</b>	<b>42%</b>			
- Actions réalisées directement				Dons manuels affectés / enfants	52 857	4%	52 857		
Stages enfants à Chamonix	243 604	16%	243 604	Dons manuels affectés / femmes	8 485	1%	8 485		
Séjours femmes à Chamonix	755 620	49%	352 263	Dons manuels non affectés	232 651	16%	232 651		
Activités Espace Everest	24 086	2%		Legs et autres libéralités affectés	-	0%	-		
Suivi des séjours, activités post-séjours hors Chamonix	18 720	1%	-	Legs et autres libéralités non affectés	299 994	21%	299 994		
Suivi des actions, publications, journaux, newsletters, ...	115 658	8%	-	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (cotisations)	<b>1 880</b>	<b>0%</b>	<b>1 880</b>		
1.2 Réalisées à l'étranger				<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>735 349</b>	<b>52%</b>			
- Actions réalisées directement	-		-	2.1 Dons collectés					
- Versement à autres organismes agissant en France	-		-	Dons affectés / enfants	111 745	8%			
				Dons affectés / femmes	69 100	5%			
				Dons non affectés	554 504	39%			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>193 704</b>	<b>13%</b>	-	2.2 Subventions privées	-	0%			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	150 541	10%	-	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>34 252</b>	<b>2%</b>			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	43 163	3%	-	<b>4. AUTRES PRODUITS</b>	<b>50 807</b>	<b>4%</b>			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		-	<b>I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>1 416 276</b>				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>120 812</b>	<b>8%</b>	-	II REPRISE DES PROVISIONS	-				
<b>SOUS TOTAL 1 + 2 + 3</b>	<b>1 472 204</b>		<b>595 867</b>	III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-				
<b>I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>1 472 204</b>			IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC					
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	63 954	4%		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	<b>119 882</b>				
III ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES				<b>VI TOTAL GENERAL</b>	<b>1 536 158</b>		<b>595 867</b>		
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-			VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			<b>595 867</b>		
<b>V TOTAL GENERAL</b>	<b>1 536 158</b>			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE =</b>			<b>0</b>		
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public				Evaluation des contributions volontaires en nature					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public				Missions Sociales	166 422				
				Frais de recherche de fonds	7 569				
				Frais de fonctionnement et autres charges	-				
				<b>TOTAL</b>	<b>173 991</b>				
				Bénévolat	44 690				
				Prestations en nature	65 512				
				Dons en nature	63 789				
				<b>TOTAL</b>	<b>173 991</b>				



## **ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES**

§



Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est élaboré en application du règlement CRC 2008-12, il est élaboré sur la base des comptes sociaux 2018.

### **A - Modification de méthode comptable**

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes 2017.

### **B - Principes de ventilation des charges**

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

Une répartition analytique des charges directes (guides, photographes, etc.) est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition, cette dernière est revue d'une année sur l'autre en fonction du développement de l'association. La clé de répartition relative aux stages enfants et séjour femmes pour les charges indirectes a été calculée ainsi :

Nombre de stages/séjours 2018 : 20

Nombre de stages enfants en 2018 : 5 sur 20 soit 25% des charges indirectes

Nombre de séjours femmes en 2018 : 15 sur 20 soit 75% des charges indirectes

### **Missions sociales**

Les missions sociales représentent :

- les activités d'accompagnement global, physique et psychologique qui constituent l'objet de l'association « A Chacun son Everest ! », à savoir :
  - l'aide apportée aux enfants atteints de cancer ou de leucémie ;
  - l'aide apportée aux femmes en rémission d'un cancer du sein.

*Au travers notamment des activités suivantes :*

**Activités physiques :** randonnée, escalade, yoga, qi gong

**Soutien psychologique :** groupes de parole, coaching

**Soins de support :** massages, naturopathie, soins esthétiques, relaxation

**Soins d'hydrothérapie** aux Thermes de Saint-Gervais

**Diététique : conseils diététiques et repas équilibrés**

- les frais de communication liés aux stages, publications, newsletters, journaux adressés aux enfants, parents et femmes des séjours.
- les activités de suivi des séjours (escalade, yoga), les soirées d'échanges.

### Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont composés :

- d'une part, des frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les charges liées aux collectes de fonds, incluant notamment les frais d'appel et de traitement des dons, une partie des frais de publication de l'Association, les frais de publicité, les frais d'appel et de traitement des legs, les frais liés à la tenue des fichiers, etc. ;
- d'autre part, des frais de recherche des autres fonds privés, soit les frais liés au démarchage d'entreprises pour obtenir des fonds de mécénat, de parrainage, etc.

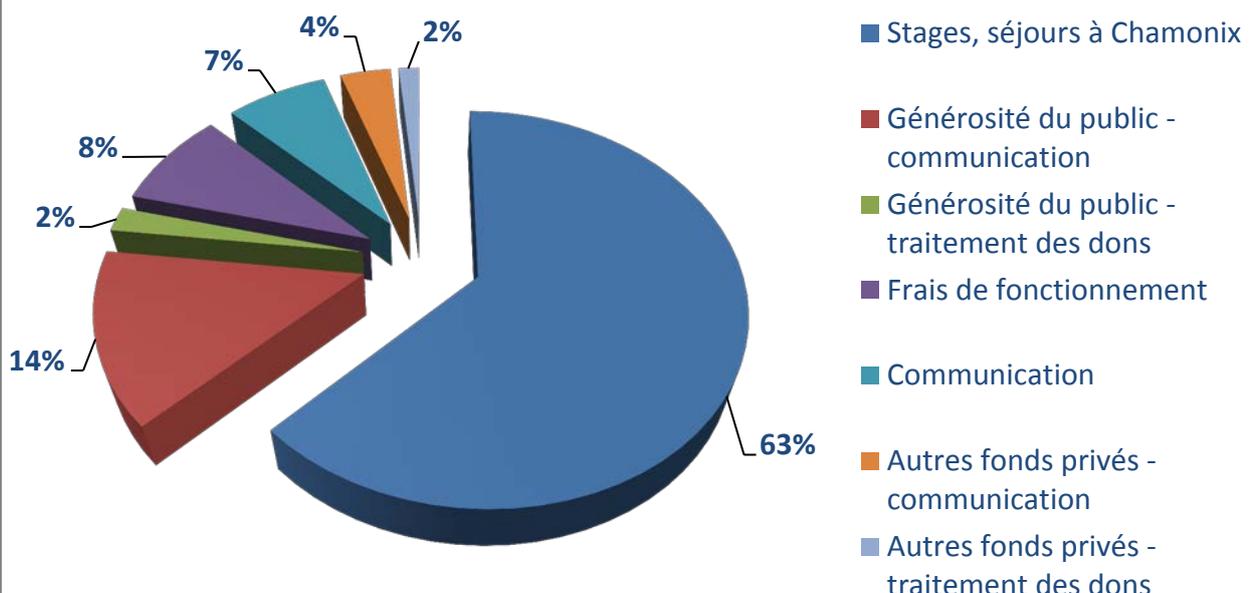
### Frais de fonctionnement et autres

Les frais de fonctionnement comprennent les charges non imputables aux missions sociales ou aux frais de recherche de fonds, soit les charges de direction générale, financière, comptable et les frais généraux (honoraires expert-comptable, commissaire aux comptes, etc.).

La répartition des charges entre ces différentes catégories, se présente comme suit :

- pour les charges de personnel (salaires et charges s'y rapportant), la ventilation est réalisée par salarié, en fonction du temps consacré à c h a q u e catégorie.

## Répartition analytique des salaires par catégories



- pour les charges liées aux locaux (loyer, entretiens et réparations), les montants sont répartis au prorata des surfaces d'utilisation ;
- pour toutes les autres charges, il est tenu compte du résultat de l'imputation analytique effectuée lors de l'enregistrement comptable ou, à défaut, de clés de répartition entre les différentes rubriques en fonction de la destination de ces charges. Pour chaque poste, une étude interne a été menée afin de refléter la réalité du fonctionnement de l'association.

Il est à noter que les clés de répartition adoptées sont reconduites d'année en année. En cas de modifications, celles-ci sont précisées.

Lors des derniers exercices, des changements mineurs de répartition des charges ont été opérés afin de refléter les adaptations liées au développement de l'activité de l'association.

## **C – Evolution des emplois et ressources au cours de l'exercice**

### Analyse des ressources

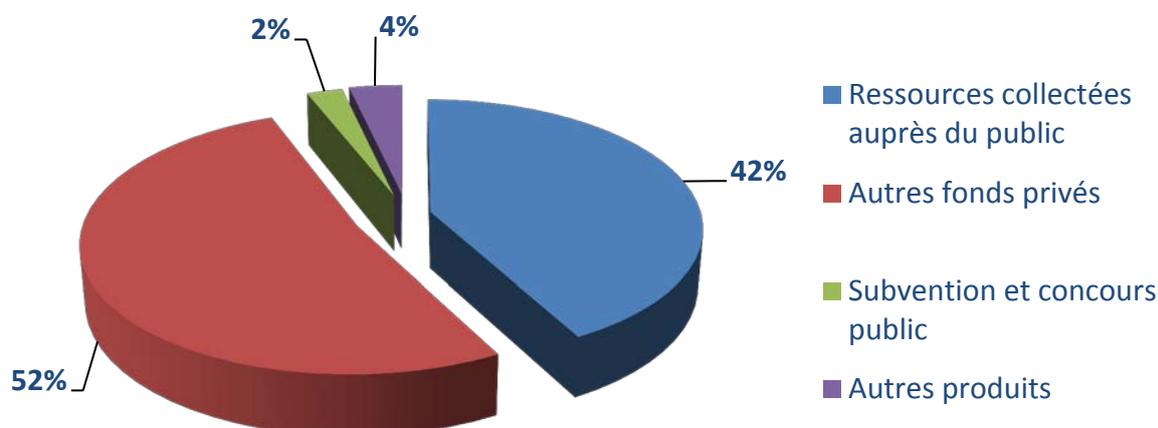
L'exercice 2018, présente un total de ressources inscrites au compte de résultat de 1 416 276 euros, contre 1 502 372 euros à l'issue de l'exercice précédent, soit une baisse de 6 %.

Cette évolution s'analyse ainsi :

- une hausse de 37 % des produits de la générosité du public (qui passent de 434 594 euros en 2017 à 593 987 euros en 2018), du fait principalement de la forte hausse des legs et assurances vie (+92 % par rapport à 2017) ainsi que des dons non affectés (+9 % par rapport à 2017) et inversement d'une baisse des dons affectés (-6% par rapport à 2017) ;
- les autres fonds privés connaissent une forte baisse, -26% par rapport à l'année passée (de 989 707 euros en 2017 à 735 349 euros) avec notamment une baisse des dons affectés (-7%) et des dons non affectés (-30%) ;
- le montant des subventions publiques pour 2018, soit 34 252 euros, représente principalement la quote-part d'investissement de l'année 2018 ramenée au résultat. Pour rappel, les subventions d'investissement sont enregistrées au bilan et amortis sur la durée d'utilisation du bien subventionné. L'association « A Chacun son Everest ! » a obtenu en octobre 2018, une promesse de subvention pour l'agencement et l'équipement des locaux situés à Pringy (74) abritant l'Espace Everest (cf. Faits marquants), la subvention s'élève à 46% des investissements dans la limite de 40 000 € ;
- une augmentation de 23% des autres produits (passés de 41 274 euros à 50 807 euros en 2018), essentiellement des produits de placement de trésorerie.

Il en résulte la répartition suivante pour 2018, avec des fonds privés représentant 52 % de la totalité des ressources (en baisse par rapport à l'exercice précédent qui affichait 66 %) ; la part relative aux produits de la générosité du public représente quant à elle 42 % (en hausse par rapport à l'exercice précédent puisqu'elle représentait 29 % des ressources).

## Répartition des ressources par catégories



### Analyse des emplois

Les emplois inscrits au compte de résultat dont dotations aux provisions, totalisent 1 536 158 euros soit une baisse de 4 % par rapport à 2017 (1 600 501 euros).

Les dépenses liées aux missions sociales sont en baisse de 7% par rapport à 2017 (1 157 688 euros contre 1 251 108 euros en 2017), pour atteindre 75 % du total des emplois en 2018, avec :

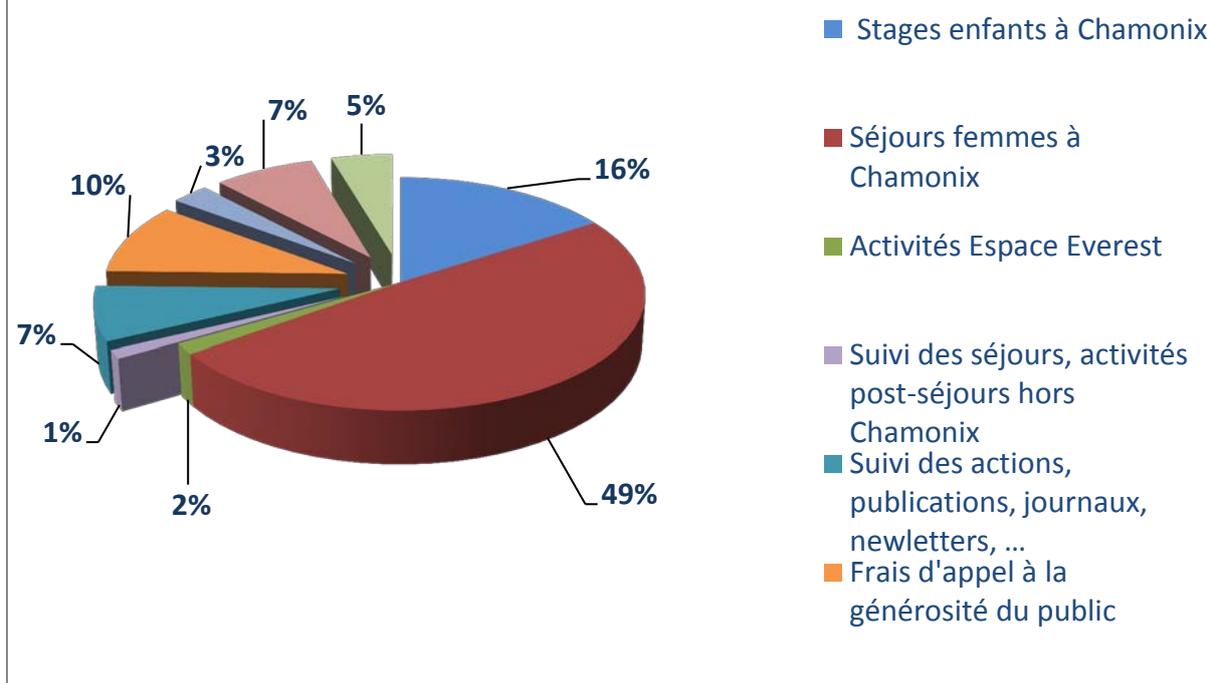
- une diminution des frais des stages et des séjours de 13% par rapport à 2017, lié à la baisse du nombre de séjours / stages organisés (20 séjours en 2018 contre 28 en 2017) ;
- les frais des activités du nouvel établissement Espace Everest se sont élevés à 24 086 € ;
- une hausse de 44 % des frais de publication et de suivi des actions ;
- les frais relatifs aux suivis des séjours et des activités hors de Chamonix mis en place dans le courant de l'année 2016 sont en hausse de 4 %.

Les frais de recherche des dons est en hausse de 8 % par rapport à 2017 (193 704 euros contre 179 711 euros en 2017), avec la distinction de la part des frais de recherche des dons auprès du public (150 541 euros) et du privé (43 163 euros).

Les frais de fonctionnement baissent de 5 % par rapport à 2017 (à 120 812 euros en 2018 contre 126 681 euros en 2017). La part des frais de fonctionnement sur le total des emplois est stable par rapport à 2017 (à 8 % en 2017 comme en 2018).

Une provision pour dépréciation financière d'un montant de 63 954 euros a été enregistrée cette année dans le cadre d'une moins-value latente constatée sur les placements en SCPI effectués en 2018 (cf. Faits marquants).

## Répartition des emplois par catégories



### E – Principes d'utilisation des ressources collectées auprès du public

Les produits de la générosité du public constituent la seconde source de financement de l'Association, avec une part relative de 42 % incluant les produits des legs et assurances-vie. L'association « A Chacun son Everest ! » utilise en priorité les fonds collectés auprès du public. C'est pourquoi le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées est souvent nul en fin d'exercice. En outre, les ressources issues du public ne sont pas utilisées pour financer les frais de recherche de fonds (publics ou privés), et ne sont pas utilisées pour financer les frais de fonctionnement.

### F – Principe de présentation des contributions volontaires

Les contributions volontaires représentent le travail des bénévoles, les mises à dispositions gratuites de biens (matériel, alimentaire, etc.) ainsi que les prestations de service offertes.

Ces contributions, hormis celle qui contribuent à des actifs immobilisés, ne sont pas inscrites en résultat, mais font l'objet d'une présentation en annexe afin de donner une image fidèle des apports dont bénéficie l'association.

#### Principe de valorisation :

- *Bénévolat* : le travail des bénévoles est valorisé selon le temps passé au tarif d'un SMIC chargé quotidien (soit environ 90€) pour les

accompagnateurs/animateurs/vidéastes, majoré de 11% pour les infirmières et majoré de 122% pour les médecins.

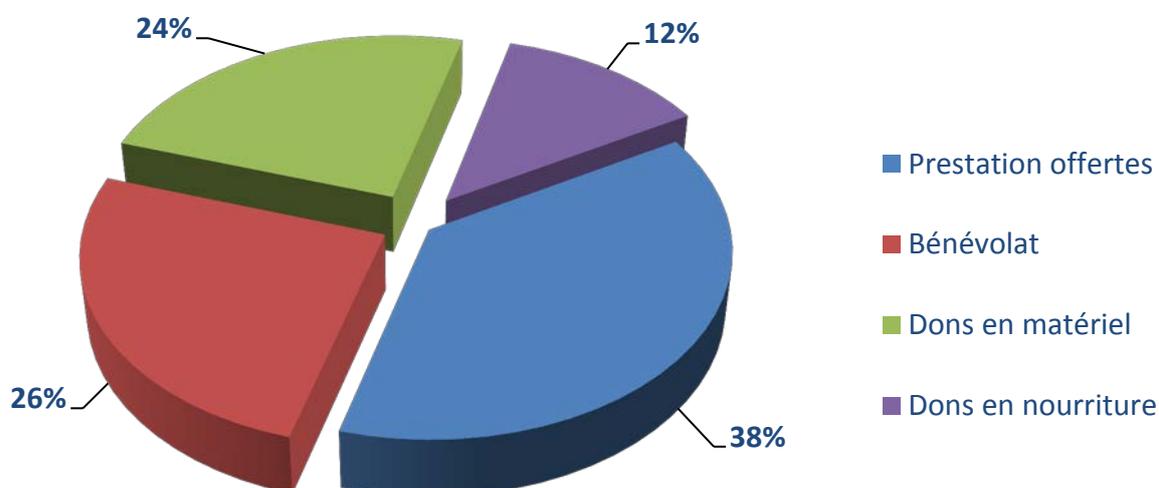
- Les prestations de services et les mises à disposition de biens : lorsqu'elles ne sont pas valorisés par les donateurs sont valorisés au prix du marché.

Il en résulte pour l'exercice 2018, la présentation suivante :

Nature des dons	Montants	%
Prestation offertes	65 570 €	38%
Bénévolat	44 690 €	26%
Dons en matériel	41 751 €	24%
Dons en nourriture	21 980 €	13%

<b>TOTAL DES DONS PERCUS EN NATURE 2018</b>	<b>173 991 €</b>
---	------------------

### REPARTITION DES DONS EN NATURE 2018



On notera parmi les postes importants :

- Les prestations de transports qui comprennent notamment 513 billets de trains, offerts par la SNCF, et la mise à disposition gracieuse par Volkswagen de 3 Caravelles et 1 Caddy ;
- Le poste bénévolat qui représente 116 bénévoles (accompagnateurs, médecins, infirmières, encadrants, etc.) ;
- Les dons en matériels qui comprennent :

- Des vêtements techniques afin d'équiper les femmes et les enfants pendant les séjours ;
  - Du mobilier, du matériel de cuisine et des produits ménagers ;
  - De nombreux cadeaux offerts aux femmes et aux enfants durant leurs séjours ;
  - Du matériel informatique et des consommables.
- Les dons en nourriture qui représentent 6 996 repas.